



Rue du Champ de Courses  
76370  
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

Date de convocation : 11/05/2026

Date d'affichage : 11/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Pascal LEGOIS, Maire.

**Etaient présents :** Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Alain NOEL, Martine BUISSON, Alain DEHAIS, Gilles BIMONT, Fabrice LANGEVIN, Florence COSSARD, Stéphanie LEVILLAIN, Fanie EVRARD (arrivée au point 47/26), Yann TROTEL, Candice BILLIER, Romain OSVALT (arrivée au point 50/26), Gilles LECLERC, Dominique DARBON

**Etaient Absents :** M. CAILLY Pascal a donné pouvoir à Ronald SAHUT  
Mme CLEMENT Priscille a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE  
Mme Fanie EVRARD (jusqu'au point 46/26)  
M. Romain Osvalt (jusqu'au point 49/26)

Mme Marie-Laure DELAHAYE a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	19
Présents	17
Pouvoirs	2
Votants	19

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION  
FIBROMYALGIE COLLECTIF EN ACTION**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association « Le collectif en action »

# Le Collectif en action

ARQUES-LA-BATAILLE - DIEPPE



La Présidente Mme Allaire Annie

Arques-la-Bataille, le 07/04/2026

à

Objet : Soutien à la demande de tarif préférentiel pour  
La location de la salle communale dans le cadre d'une  
Action de bienfaisance

**Monsieur le Maire**  
Mairie de Rouxmesnil-Bouteilles  
33 rue Berthet Burelet  
76370 Rouxmesnil-Bouteilles

Monsieur le maire.

En ma qualité de présidente de l'association **FIBROMYALGIE Collectif En Action**, je me permets de vous adresser ce courrier afin d'appuyer la demande formulée par le **Rotary Club Têtes Maupassant** concernant l'organisation de la soirée caritative qui se tiendra le **25 Avril 2026**.

Cette manifestation, portée et organisée par le Rotary Club a pour objectif de soutenir notre association, qui accompagne au quotidien des personnes atteintes de fibromyalgie à travers des actions d'écoute, d'information, de rencontre, de sensibilisation et de soutien.  
**L'intégralité des bénéfices de cette soirée sera reversée à notre association.**

C'est pourquoi, nous sollicitons respectueusement votre bienveillance afin d'obtenir l'attribution d'une subvention au profit de notre association.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Fibromyalgie Le Collectif en Action**  
Résidence Clément-Marot  
Allée Louise-Labé  
76880 Arques-la-Bataille

06 87 19 39 10  
SIRET : 990 170 243 00010



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette demande de subvention est présentée suite à la location de la Salle Corentin Asnquer par le Rotary Club de Têtes.  
Il est habituel qu'un prêt ou qu'un tarif préférentiel de la salle soit demandé, l'intégralité des bénéfices étant reversée à l'association mise à l'honneur par la Rotary club.  
Toutefois, la soirée s'étant déroulée le 25 avril et la demande ayant été déposée trop tardivement par le rotary club, le Conseil municipal n'a pas eu la possibilité d'étudier le dossier ; c'est pourquoi Monsieur le Maire propose de verser en contrepartie, une subvention exceptionnelle à l'association Fibromyalgie Collectif en Action à qui les bénéfices devaient être reversés.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- De verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association Fibromyalgie Collectif en Action
- Cette subvention sera versée sur l'article 65748 du budget communal.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,  
P. LEGOIS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20260518-55-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2026  
Publication : 28/05/2026

Page 2 sur 2

